# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP11-5-73522495

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"**

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

*Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX*
Tél. 34-14-63 - Poste 93

**ABONNEMENT ANNUEL 30 F**

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
*Régisseur de recettes D.D.A.*
*2, Rue des Mineurs*
*67070 STRASBOURG-CEDEX*

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin n° 152 du mois de Mai 1973 — 9 Mai 1973

## VIGNE

### ROT-BRENNER

Il est, présentement, difficile de préciser si les attaques de Rot-brenner seront virulentes cette année, dans les vignobles fortement atteints en 1971 (région de BERGHOLTZ et de BERGHEIM -68-). Cependant, les conditions climatiques du mois d'Avril, caractérisées par une pluviométrie largement déficitaire, sont considérées comme étant un élément favorable de réceptivité de la vigne à la maladie, à l'apparition des jeunes pousses.

A la faveur des fortes pluies de ces derniers jours, les formes hivernantes du champignon vont fructifier et des ascospores vont se libérer rapidement.

Un traitement serait à envisager dans toutes les parcelles atteintes en 1971 ainsi que dans toutes les parcelles où le Rot-brenner a été observé l'an dernier, dès que la vigne sera au stade 3 - 4 feuilles étalées. Ce même traitement sera à effectuer dans tout le vignoble du TOULOIS, dès que le stade précédemment indiqué sera atteint.

On utilisera l'un des produits suivants :

Produits cupriques ou cuivre + zinèbe aux doses recommandées pour le Mildiou. Captafol : 120 g de M.A./hl, mancozèbe, manèbe ou mancopper à 280 g de M.A./hl.

### PYRALE DE LA VIGNE

Les premières chenilles de Pyrale de la vigne ne vont pas tarder à se manifester sur les jeunes pousses. Tous les viticulteurs intéressés par ce problème savent que pour trouver toute leur efficacité, les traitements doivent être effectués sur des chenilles jeunes. Plus les chenilles grandissent, plus elles deviennent résistantes au produit de traitement.

Nous convions les viticulteurs à visiter très attentivement leurs parcelles de façon à pouvoir intervenir dès la reconnaissance des premières chenilles. Ces chenilles, vert-jaunâtre à tête noire, dévorent le parenchyme des jeunes feuilles qu'elles rassemblent en paquet au moyen de fils soyeux.

Les vignobles des régions de HUSSEREN-LES-CHATEAUX, SIGOLSHEIM, BENNWIHR (68) et EPFIG, ITTERSWILLER (67), doivent être particulièrement surveillés.

Nous attirons l'attention des viticulteurs sur le fait que la Pyrale a été observée l'an dernier, à un degré moindre, dans d'autres situations. Une surveillance attentive s'impose.

Il est recommandé d'utiliser l'une des matières actives suivantes : méthomyl (Lannate) à 40 g/hl, mévinphos (Phosdrin CE 10, Phoslit 10, Phosphène concentré, Phosdritox, Vinyphos, Phostémique 10) à 50 g/hl, parathion éthyl : 25 g/hl, parathion méthyl : 30 g/hl (nombreuses spécialités).

.../...

Les oléoparathions, à 25 g de M.A./hl, pourront être utilisés sur cépages tardifs si ces derniers ne dépassent pas le stade C - D au moment de l'apparition des premières chenilles.

CIGARIER

Les Cigariers ont commencé leur activité depuis quelques jours. Dans les vignobles régulièrement intéressés par ce ravageur, suivre la progression des populations de façon à intervenir si nécessaire.

On mettra alors en oeuvre, un arséniate de plomb à 80 g de M.A./hl, ou un lindane à 30 g de M.A./hl.

Afin de protéger au maximum les insectes auxiliaires, ne traiter que si les populations de Cigariers sont jugées dangereuses.

ARAIGNEES ROUGES

Dans l'ensemble, les oeufs d'hiver d'Araignées rouges sont peu importants, sauf quelques rares exceptions.

Un traitement acaricide spécifique ne semble pas devoir s'imposer, tout au moins dans l'immédiat.

OIDIUM

La lutte contre l'Oïdium doit être entreprise tôt. Au stade 3 - 4 feuilles, cette maladie est particulièrement vulnérable. Aussi, serait-il bon d'effectuer un poudrage, opération qui est rapide et demande peu de soufre à ce stade végétatif. Nous précisons que la plupart des appareils pneumatiques à dos peuvent être équipés en poudrage.

Ce poudrage aura également un effet bénéfique pour limiter les faibles populations d'Araignées rouges et de lutter contre l'Acariose et l'Erinose en voie de développement.

Dans les vignes devant faire l'objet d'un traitement contre le Rot-brenner, ajouter un soufre mouillable à la bouillie.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- ASPERGE -

MOUCHE DE L'ASPERGE

Le vol des Mouches de l'asperge a débuté au cours des journées chaudes de début Mai.

Dans les aspergeraies non en production, un premier traitement devra être réalisé avant la fin de cette semaine.

Utiliser l'un des produits figurant sur la liste en votre possession (Bulletin n° 150).

- CRUCIFERES -

MOUCHE DU CHOU

Après avoir donné des conseils pour assurer la protection des pépinières contre la Mouche du chou, nous indiquons ci-dessous, quelles sont les possibilités actuellement offertes pour assurer la protection des choux avant ou après repiquage en plein champ.

1) En traitement du sol avant repiquage :

Chlorfenvinphos : 5 kg/ha, diazinon : 8 kg/ha, lindane : 1,5 kg/ha, trichloronate : 2,5 kg/ha.

a) Dépôt de granulés après plantation ou reprise des plants : diazinon, chlorfenvinphos, trichloronate, diéthion.

.../...

b) Arrosage après reprise des plants : bromophos : 50 g de M.A./hl, diazinon : 40 g de M.A./hl, diéthion : 30 g de M.A./hl, à raison de 0,1 litre de bouillie par plant de chou.

c) En poudrage : lindane.

ALTISES

Les Altises sont toujours abondantes dans les cultures de radis et des traitements ont déjà été effectués.

Parmi les produits les mieux adaptés pour lutter contre les Altises ou "puces de terre", choisir une spécialité contenant l'une des matières actives recommandées sur la liste des pesticides à la rubrique "Petite Altise du colza".

Respecter scrupuleusement les délais d'emploi des produits avant la récolte.

- FRAISIERS -

TARSONEME

Le Tarsonème se manifeste dans quelques plantations de fraisiers. Ce petit acarien se porte sur les feuilles du coeur qui, sous l'action de ses piqûres, se recroquevillent et se déforment.

Après reconnaissance des dégâts, traiter avec : diazinon à 60 g/hl, parathion à 25 g/hl ou endosulfan à 60 g/hl.

BOTRYTIS.

Dans les cultures de fraisiers, les traitements de protection contre le Botrytis doivent être appliqués au fur et à mesure du déroulement de la floraison, à des dates qui varient pour chaque culture, selon son évolution. Il appartient donc aux fraisiculteurs, d'observer attentivement leurs fraisiers, afin d'exécuter :

- un premier traitement au début de la floraison quand on observe 3 à 5 fleurs ouvertes par plant (stade E) ;
- un second traitement en pleine floraison (stade F) ;
- un troisième traitement en fin de floraison, au moment où apparaissent les premiers fruits verts (entre les stades G et H).

Choisir l'un des produits ci-dessous :

- Dichlofluanide à 125 g de M.A./hl = 2,500 kg Euparène par hectare.
- Méthylthiophanate à 70 g de M.A./hl = 1 kg de Pelt par hectare.
- Bénomyl à 30 g de M.A./hl = 600 g de Benlate par hectare.

Les nouvelles normes allemandes, très sévères pour le bénomyl, nous conduisent à recommander une extrême prudence dans l'emploi de ce produit sur les fraises destinées à la République Fédérale. En effet, la nouvelle règlementation de l'Allemagne Fédérale prévoit dans l'avenir, des tolérances assez basses pour les résidus de bénomyl (Benlate) et de méthylthiophanate (Pelt) dans les fraises (2 milligrammes par kg). Pour rester au-dessous de ce taux de résidus, nous recommandons aux agriculteurs dont la production est destinée à l'exportation, de ne pas traiter les fraisiers avec Benlate ou Pelt 44 à moins de 3 semaines de la récolte. La dernière application fongicide contre le Botrytis doit donc être réalisée avec le dichlofluanide (Euparène), produit pour lequel la législation allemande s'est montrée beaucoup plus généreuse (10 milligrammes par kg).

/ ARBRES FRUITIERS A NOYAU /

- PRUNIERS -

HOPLOCAMPES DES PRUNES

Nous signalons que, comme pour les variétés hâtives, le traitement contre les Hoplocampes sur variétés tardives est inutile (voir notre Bulletin du 3 Mai).

.../...

249

## GRANDES CULTURES

### - HOUBLON -

MILDIOU

Les premières pousses spiciformes ont été observées le 28 Avril. A partir du 30 Avril, les conditions climatiques sont devenues très favorables à la culture du houblon et peu de nouvelles pousses malades sont apparues depuis cette date.

Le temps instable et plus frais qui s'est installé depuis quelques jours sur notre région pourrait, toutefois, être à l'origine de contaminations par cette maladie. Comme, d'autre part, l'élongation des lianes de houblon a été très importante pendant la dernière décade (environ 0,80 - 1 mètre en moyenne), il est conseillé de renouveler le traitement fongicide, dès réception du présent avis.

Nous rappelons que les pousses spiciformes sont à enlever avec soin dès leur apparition, et à détruire par incinération.

CHARANCON DE LA LIVECHE

On peut observer, localement, des dégâts assez importants causés par ce ravageur qui se tient généralement au pied des souches de houblon. Les premières pousses et notamment les bourgeons terminaux, sont coupés.

Ce Charançon est assez résistant aux insecticides. Ainsi, seul un traitement par pulvérisation, avec une spécialité apportant 50 g de M.A./hl de lindane ou 40 g de M.A./hl de parathion, trouvera toute son efficacité.

En raison de la poussée végétative rapide du houblon, renouveler l'application insecticide dans 8 à 10 jours.

Profiter de l'intervention Mildiou pour opérer en traitement mixte.

## RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS APRES UNE FORTE PLUIE

Il est difficile de fixer exactement la durée de persistance d'un produit sous la pluie. Cette durée dépend de l'adhésivité du produit, de la solubilité de la matière active et bien entendu, de l'importance de la précipitation. Les deux premiers éléments ne peuvent être précisés que par les fabricants.

En ce qui concerne la pluie, on admet généralement qu'une forte pluie d'orage (15 à 20 mm d'eau obtenus en 15 à 30 minutes) ou une pluie fine mais continue pendant une dizaine d'heures (20 à 30 mm d'eau) peut entraîner un lessivage préjudiciable à l'efficacité du traitement lorsqu'il s'agit d'un produit d'adhésivité moyenne.

Le renouvellement du traitement s'impose donc chaque fois que l'on a enregistré de telles précipitations, sans attendre un nouvel avis de la Station.

Il est bon de préciser qu'un traitement fongicide s'accommode plus difficilement d'un lessivage partiel qu'un traitement insecticide.

----------

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Bulletin n° 152 du mois de Mai 1973 publié le 3 Mai 1973.